



▶ ÉCOLE

▶ SALLE DE CONCERT

▶ JAZZ & MUSIQUES ACTUELLES



Devenir
PARTENAIRE ou
MÉCÈNE

Contacts : Jean-François FONTANA, Président
Nathalie LAJARA, Directrice
Jean-Paul CHARBAUT, Chargé des Relations Extérieures

nathaliejam@orange.fr – www.lejam.com – 04 67 58 30 30
100 rue Ferdinand de Lesseps – 34070 MONTPELLIER

METTEZ VOTRE ENTREPRISE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE !

DEVENEZ PARTENAIRE ou MÉCÈNE du JAM

**Le Jam... c'est du jazz, du blues, de la soul, des musiques du monde...
à Montpellier depuis 35 ans !**

Acteur principal du paysage culturel et musical de la région, le JAM a développé un centre de formation musicale, véritable pépinière dont sont issus la plupart des musiciens qui construisent la renommée des musiques actuelles de notre région et bien au-delà.

Avec sa salle de concert « Michel Petrucciani » et son studio d'enregistrement, le JAM assure la diffusion de nombreux concerts chaque année, réunissant les formations de la scène internationale et nationale, tout en assurant aussi la promotion des groupes régionaux en devenir.

Le JAM s'inscrit également dans la vie économique régionale et développe des propositions originales pour mettre votre entreprise sur le devant de la scène.

S'associer au JAM en devenant Mécène ou Partenaire, c'est

- ✓ **Soutenir le développement culturel local et les jeunes talents** et donc participer à l'attractivité de votre territoire.
- ✓ **Bénéficiaire d'une communication différente**, en externe vis-à-vis de vos clients, de vos partenaires ou du grand public, comme en interne auprès du personnel de votre entreprise.
- ✓ **Partager une soirée** musicale de qualité dans un lieu convivial.

Ils sont venus en 2013-2014 :

Mike Stern, José James, Lurrie Bell, David Murray, Carvin Jones, Mathis Haug, Chico Freeman, Mountain men, Alain Caron, Terence Blanchard...

« *Énorme. Le premier trimestre 2013-2014 du JAM est énorme.* » La GazetteMag Culture (saison 2013/2014)

« (...) *L'une des plus chaleureuses salles de la région* » La GazetteMag Culture (saison 2014/2015)



DEVENEZ PARTENAIRE du JAM

Devenez partenaire et bénéficiez de contreparties proposées en fonction de vos besoins et du montant de votre contribution :

- ✓ Augmenter votre visibilité
- ✓ Inviter vos clients et collaborateurs à une soirée chaleureuse
- ✓ Affirmer vos valeurs partagées avec le JAM : ouverture, convivialité et excellence

Exemples de formules :

Insertion de votre logo

Droit d'entrée 1 500€

- sur nos programmes de concerts : 12 000 exemplaires 3 fois par an (octobre, janvier, mars) diffusés dans les lieux culturels, lieux publics institutionnels, cinémas, magasins de musique...
- sur le site internet (130 000 visites par an) et sur la newsletter bimensuelle (3 200 abonnés)

Parrainage d'un concert JAM Découverte

Droit d'entrée 2 800€

Les concerts JAM Découverte sont programmés le jeudi soir avec entrée gratuite. Ils mettent en lumière des formations d'artistes en passe d'acquérir une renommée nationale en proposant une grande diversité de styles

+

- Invitez jusqu'à 50 personnes
- Disposez de l'espace be-bop* pour recevoir vos invités
- Placez votre communication dans le hall d'entrée de la salle de concert

Parrainage d'un concert JAM Production

Droit d'entrée 5 000€

Les concerts JAM Production font venir des artistes de renommée internationale (exemple en 2013-2014 : Mike Stern, David Murray, José James...)

+

- Invitez jusqu'à 50 personnes avec places réservées (au-delà, places au tarif réduit)
- Disposez de l'espace be-bop* pour recevoir vos invités
- Placez votre communication dans le hall d'entrée de la salle de concert

*espace be-bop : salle singulière et pittoresque attenante à la salle de concert, où vous pouvez recevoir vos invités et organiser un apéritif ou un cocktail dînatoire debout jusqu'à 70 personnes



DEVENEZ MÉCÈNE du JAM

Le savez-vous ?

Le Mécénat culturel est le dispositif légal qui permet à une entreprise privée de s'associer à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général par le versement d'un don, tout en profitant d'avantages fiscaux.

Le mécénat c'est aussi l'affaire des petites et moyennes entreprises.

Quels avantages pour votre entreprise ?

Au-delà de l'intérêt personnel que vous pouvez avoir pour la culture ou certaines actions culturelles de proximité, il faut envisager le mécénat culturel comme un partenariat qui doit s'inscrire dans la stratégie de votre entreprise.

Il y a plusieurs bénéfices majeurs à tirer d'une telle démarche...

- ✓ C'est un moyen idéal pour **communiquer autrement**
- ✓ C'est une façon **d'affirmer vos valeurs** et de **mettre vos compétences au service de l'intérêt général**
- ✓ C'est un dispositif qui permet de bénéficier d'une **réduction d'impôt** sur les sociétés à hauteur de 60% du montant versé (dans la limite de 0,5% du CA, articles 200 et 238 bis du Code général des impôts).

L'association JAM est habilitée à recevoir plusieurs types de dons : financier, en nature et en compétences.

Le mécène peut bénéficier de **contreparties en communication et relations publiques** valorisées à hauteur de 25% maximum du montant versé.



Le mécénat culturel vous permet d'aider financièrement l'association JAM, et ainsi **d'enrichir votre image** et **d'apparaître comme acteur** du développement territorial et culturel en Languedoc-Roussillon.

ORGANISEZ VOS RELATIONS PUBLIQUES et FORMATIONS

Les entreprises et institutions ont également la possibilité d'organiser au JAM dans un cadre original et inhabituel :

✓ Tout événement d'entreprise

Concert privé, anniversaire, soirée annuelle, réunion clientèle, RP fournisseurs... en louant la salle de concerts de 350 places et/ou l'Espace be-bop, salle attenante à la salle de concert.

✓ Toute action de formation/cohésion d'entreprise

Pour que vos équipes travaillent mieux ensemble, pour le développement du lien social et pour une compréhension réciproque renforcée.

Pour un **groupe de 12 personnes** maximum, **stage jusqu'à 3 jours** au JAM : « Immersion dans la musique ».

Découverte de façon ludique des dessous de la musique avec des ateliers de rythmes, chants et percussions vocales, d'improvisation et invitation au concert... Ce stage est ouvert à tous, quel que soit le niveau musical.

Pour un **groupe de 12 à 200 personnes** dans l'entreprise ou autre lieu à définir

Actions de groupe autour des percussions et percussions vocales, formation éphémère d'une batucada brésilienne avec le personnel de l'entreprise...



Les entreprises qui nous ont déjà fait confiance : RSI (Régime Social des Indépendants), Capgemini, la Compagnie du Vent, Royal Canin ...

Devis et adaptation du programme de formation sur demande.

En devenant Partenaire ou Mécène, la renommée de l'école et de la salle de concerts du JAM devient la vôtre !

Pour toute demande d'informations ou de devis, n'hésitez pas à nous contacter :

Jean-François FONTANA, Président

Nathalie LAJARA, Directrice

Jean-Paul CHARBAUT, Chargé des Relations Extérieures

nathaliejam@orange.fr – www.lejam.com – 04 67 58 30 30

100 rue Ferdinand de Lesseps – 34070 MONTPELLIER